

*Initiatives ministérielles*

La communauté a profité de cette diversité, en particulier de la communauté indo-canadienne. Elle a considérablement contribué à notre force économique, car elle est active dans la petite entreprise, dans les organisations syndicales, dans le jardinage et l'agriculture. Elle a ajouté beaucoup au milieu social, notamment à cause de sa notion de famille et de responsabilité communautaire. Ce sont des gens fortement liés à leur famille, proche et étendue, mais aussi aux autres personnes de la communauté. Ils ont apporté beaucoup à la culture, à la langue, à la musique et à la cuisine.

Beaucoup de ces gens, leurs amis et leurs parents, sont venus me voir avec des problèmes d'immigration. Ce projet de loi ne fait rien pour eux ni pour le Canadien moyen. Par contre il fait deux ou trois choses qui vont à l'encontre de ce que la plupart de ces gens voudraient voir en matière d'immigration.

Tout d'abord, il y a la procédure accélérée pour les riches. La personne qui peut investir au Canada a la priorité et, comme certains le disent, elle peut acheter son statut d'immigrant reçu et sa citoyenneté canadienne.

On propose d'accélérer le processus pour les conjoints et les enfants, mais je peux vous dire que cela a été fait administrativement il y a un an et qu'il faut maintenant moins de six mois pour que les conjoints et les enfants soient réunis au Canada. Donc, le projet de loi n'apportera rien, puisque c'est déjà en vigueur. Tout ce qu'il fallait, c'était la volonté du gouvernement.

On change la notion fondamentale de famille. En particulier, on s'éloigne de la notion de famille étendue. Dans beaucoup de communautés, la famille c'est beaucoup plus que la mère, le père et les enfants. La famille ce sont les parents et les grands-parents, autant que les enfants adultes non mariés. Ce projet de loi les place dans une catégorie inférieure et il leur faudra beaucoup plus de temps pour être admis.

On insiste sur le recrutement de travailleurs spécialisés à un moment où les gens me disent: «Le gouvernement devrait consacrer plus d'argent à la formation au Canada pour faire en sorte que nous ayons les compétences nécessaires dans notre population active. Ne nous fions pas sur l'immigration pour recruter des travailleurs qualifiés alors que nous devrions former nos propres travailleurs et développer cette ressource au sein de notre population.»

• (1830)

Dans ce dossier de l'immigration, les politiques exprimées dans le projet de loi ne reflètent pas les valeurs de la société canadienne.

Ce projet de loi oublie un autre aspect de la question, soit le véritable problème que représente l'administration de l'immigration à l'échelle mondiale.

J'ai eu récemment l'occasion de voyager en Inde et de voir les nombreuses difficultés des émigrants et des gens qui demandent des visas de tourisme au bureau d'immigration de New Delhi.

D'abord il était évident que les employés du bureau était trop peu nombreux pour suffire à la tâche. Le nombre de dossiers est passé de 6 900 en 1986 à 12 300 en 1991, mais on n'a pas embauché de personnel supplémentaire. La pression exercée sur ce bureau est donc énorme.

En outre, 75 p. 100 des cas présentés à New Delhi proviennent du Panjab. Il est difficile et même dangereux pour une bonne partie des sikhs de se déplacer du Panjab à New Delhi.

Le gouvernement songe à ouvrir un deuxième bureau d'immigration à Bombay et je l'ai prié d'ouvrir un bureau où les gens pourraient obtenir des visas de tourisme là où ce bureau est nécessaire, au Panjab.

Au bureau de New Delhi, une autre difficulté vient des interprètes qui ne comprennent pas la religion et les coutumes des sikhs. Il faut garder à l'esprit le fait que la majorité de ceux qui veulent émigrer de l'Inde sont des sikhs du Panjab.

Il y a environ 80 employés locaux au bureau de New Delhi. Dans tous les autres établissements commerciaux de New Delhi, on peut voir des sikhs au travail. Notre bureau d'immigration, dont la clientèle est sikh ou parle le panjabi dans une proportion de 70 ou 75 p. 100, ne compte aucun employé sikh.

J'y suis allé en compagnie d'un de mes propres employés qui parle hindi, panjabi et anglais; j'ai participé à une entrevue et l'interprète a mal interprété le contenu de l'entretien. Ce sont ces gens qui conseillent les Canadiens responsables de l'immigration en matière de religion et de coutumes sikhs. Par exemple, on demandera si un mariage est valide et ils répondront «non, il n'est pas conforme aux coutumes.» Ceux qui donnent de tels conseils ne connaissent ni la religion ni les coutumes et donnent de mauvais renseignements à nos agents. J'ai